

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE DES COLLÈGES

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



LE DÉPARTEMENT

cotedor.fr



**92 % DES COLLÉGIENS
SE SENTENT BIEN DANS LEUR COLLÈGE
EN CÔTE-D'OR**



BONNE RENTRÉE !

**RETROUVEZ LES RÉSULTATS
DE LA GRANDE ENQUÊTE**



cotedor.fr

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT



ÉDITORIAL



Dès le 1^{er} septembre, près de 23 500 collégiens vont reprendre le chemin des 47 collèges publics et des 7 collèges privés sous contrat que compte notre territoire. La réussite de chacun de ces jeunes est une priorité du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.

Ainsi, des plans d'investissements d'envergure vont se poursuivre cette année. Ces plans permettent de moderniser, sécuriser et rendre plus agréables à vivre nos collèges avec par exemple le plan Préau qui a déjà permis d'équiper 6 établissements, bientôt 8. Le plan 1 000 arbres, qui sera achevé cette année, offre la possibilité de verdier et de végétaliser les établissements et permet de faire des cours de récréation de vrais espaces de vie tout en éveillant les jeunes à l'importance de la biodiversité. Le Plan Collège Numérique permet, quant à lui, de s'engager en faveur du numérique éducatif et de l'équipement des établissements scolaires.

Ces investissements garantissent une éducation et un cadre de vie de qualité pour nos jeunes. Des jeunes à qui nous donnons, en plus, la parole. L'année scolaire dernière, six ans après une première édition, une Grande Enquête départementale à destination des collégiens a permis de recueillir leurs avis et leurs sentiments sur leur vie en Côte-d'Or, dans les établissements d'enseignement et sur leur vision de l'avenir. Plus de 55 % des jeunes interrogés ont répondu aux 21 questions posées. Cette mobilisation record témoigne d'un véritable engagement des jeunes. Les résultats de cette enquête prouvent, quant à eux, que les efforts fournis par le Département avec plus de 160 M€ d'investissement depuis 2020 portent leurs fruits. En effet, 92 % des collégiens se sentent bien dans les collèges de Côte-d'Or !

Mais cette Grande Enquête départementale nous oblige. Grâce aux réponses recueillies, nous allons continuer à travailler et à réfléchir à de nouveaux moyens pour répondre aux attentes et aux préoccupations des collégiens. Ainsi, en 2026, la mise en place d'un plan de 21 actions initié par les Conseillers Départementaux Jeunes sera proposée à l'Assemblée Départementale assorti d'un budget correspondant.

Tout est réuni pour que nos jeunes Côte-d'Oriens passent leur scolarité dans un cadre de vie et un environnement de travail serein et de qualité ! Je leur souhaite à tous une très bonne rentrée !

François SAUVADET
Ancien Ministre
Président du Conseil Départemental
de la Côte-d'Or



LA RENTRÉE 2025-2026 EN CHIFFRES

PANORAMA

54 collèges

47 collèges publics et 7 collèges privés

Près de 23 500 collégiens

dont 15 630 demi-pensionnaires

455 agents du Département et apprentis
participent au bon fonctionnement des collèges publics

Près de 2 millions

de repas servis dans les restaurants scolaires des collèges



100 % des collèges

raccordés au Très Haut Débit

AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

+ de 300 arbres

vont être plantés dans les cours de récréation grâce au Plan 1 000 Arbres Collèges Côte-d'Or

1 fois par semaine

un repas 100 % bio sera servi dans les cantines en plus du repas 100 % Côte-d'Or hebdomadaire

21 actions concrètes

initiées par les CDJ vont être présentées aux Conseillers Départementaux et assorties d'un budget spécifique pour améliorer la vie des collégiens de Côte-d'Or et tenir compte des résultats de la Grande Enquête départementale 2025.





LE RÔLE DU DÉPARTEMENT AUPRÈS DES COLLÈGES

Le Département est en charge du bon fonctionnement des collèges de Côte-d'Or. Il dote chaque établissement des moyens financiers et humains nécessaires pour permettre aux élèves d'étudier, faire du sport et pratiquer des activités culturelles dans de bonnes conditions.

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR LES COLLÈGES ?

Le Département **s'occupe du fonctionnement, de l'équipement, de l'entretien, de la rénovation et de la construction** des 47 collèges publics. Il exerce aussi des compétences portant sur **l'accueil, la restauration scolaire, le recrutement et la gestion du personnel technique et participe au financement des actions éducatives** (projets, sorties...). Enfin, il contribue aux dépenses de fonctionnement matériel et aux frais de personnel des 7 collèges privés sous contrat d'association avec l'État.

LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Le Conseil Départemental aide les familles à assumer les frais de scolarité en délivrant des bourses, sous conditions de ressources, pour les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} ainsi que pour les apprentis de 1^{re} année et les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} relevant des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA). **L'aide individuelle s'élève à 200 ou 270 € selon la tranche de revenus des familles.** Afin de faciliter le traitement des demandes, l'instruction des dossiers et de réduire les délais de versement de l'aide, la demande de bourse se fait grâce à un dispositif de téléservice via mesdemarches.cotedor.fr, onglet "Bourse scolaire Côte-d'Or".

LE DICTIONNAIRE DU COLLÉGIEN

Chaque année, le Département remet **un dictionnaire aux élèves de 6^{ème}**. Pour la rentrée 2025, les élèves recevront **un dictionnaire de poche doublé d'un cahier intérieur de 12 pages et une page invitant les parents à retrouver, sur mycollege21.fr**, les informations importantes mises à jour tout au long de l'année. Chaque élève recevra également un lien individuel pour accéder à la version numérique du dictionnaire et aux autres formats proposés en ligne : vidéos, frises historiques, dossiers thématiques, etc.

CHIFFRES CLÉS

Près de 23 500

De 200 à 270 €

1 430 €

C'est le nombre de collégiens qui font leur rentrée en Côte-d'Or en 2025.

C'est le montant de l'aide individuelle apportée aux familles sous conditions de ressources.

C'est le montant investi par collégien au fonctionnement, à l'équipement et à la modernisation des collèges publics et privés.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COLLÈGE

Le Département s'engage pour protéger le patrimoine naturel remarquable de la Côte-d'Or.

LE PLAN 1 000 ARBRES COLLÈGES CÔTE-D'OR

Le plan 1 000 arbres collèges Côte-d'Or consiste à étudier, en lien avec les collèges, un plan de végétalisation des établissements, basé sur un programme de plantations d'arbres d'essences locales adaptées au changement climatique ainsi que la désimperméabilisation des cours de récréation. Il est mené en partenariat avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) et entre dans sa dernière phase.

29 collèges ont déjà fait l'objet de travaux. 863 arbres ont été plantés. 18 établissements verront leurs cours transformées et plus de 300 arbres vont être plantés au cours de cette année scolaire. Il s'agit d'établissements situés à Arnay-le-Duc, Auxonne, Brochon, Chenôve, Dijon, Laignes, Liernais, Quetigny, Marsannay-la-Côte, Montbard, Selongey, Semur-en-Auxois et Venarey-Les Laumes. **Début 2026, l'ensemble des collèges sera végétalisé.**

Ce plan, d'un montant global de 8,2 M€, permet de transformer les cours de récréation des collèges du département. Outre la désimperméabilisation des sols, il métamorphose les espaces pour créer de véritables îlot de fraîcheurs. **Il sensibilise les jeunes à l'importance des végétaux et leur offre un cadre de vie plus vert et accueillant.**

GÉNÉRATION(S) ECOLLÈGES CÔTE-D'OR

Le dispositif Génération(s) Ecollèges Côte-d'Or **mobilise, encourage et pérennise l'engagement des collégiens et de la communauté éducative sur la thématique majeure du développement durable**, à travers plusieurs défis thématiques. Chaque collège participant reçoit une subvention du Conseil Départemental. Les collèges les plus méritants peuvent recevoir ensuite une prime ou un trophée pour récompenser leurs efforts. Ainsi, au titre de l'année scolaire 2024-2025, le collège Jean Lacaille a reçu le Trophée "or" et une récompense de 2 000 € ; les établissements Isle-de-Saône à Pontailler-sur-Saône et Claude Guyot à Arnay-le-duc ont reçu le trophée "argent" ainsi qu'une dotation de 1 500 € et les collèges Champ Lumière de Selongey, Roland Dorgelès de Longvic et Les Lentillères de Dijon ont reçu le trophée "bronze" et une récompense de 1 000 €. Le jury a, par ces récompenses, souligné le nombre et la qualité des projets soutenus dans ces établissements ainsi que l'implication des élèves et de la communauté éducative.

SENSIBILISER AU PATRIMOINE NATUREL

Le Département propose également, en lien avec des structures départementales expérimentées et spécialisées dans la sensibilisation, des projets pédagogiques. **Ces projets adaptés aux niveaux et aux programmes scolaires permettent de sensibiliser les jeunes à la richesse de la biodiversité et à l'importance de la protection de la faune et de la flore.**

CHIFFRES CLÉS

74 %

863

11

des collégiens considèrent que la nature et la biodiversité sont bien préservées en Côte-d'Or.

arbres ont déjà été plantés au titre du Plan 1 000 arbres pour transformer les cours de récréation.

C'est le nombre de thématiques abordées par le dispositif Génération(s) Ecollèges Côte-d'Or.



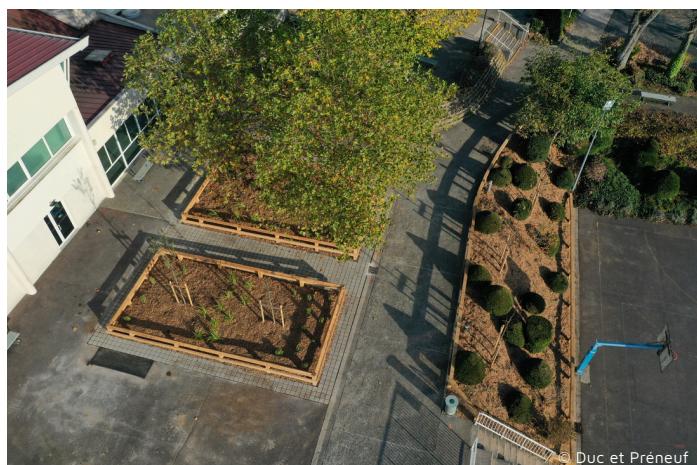
LE PLAN 1 000 ARBRES EN IMAGES



Collège Félix Tisserand, 29 arbres plantés

Retour du chef d'établissement
Collège Isle-de-Saône, Pontailler-sur-Saône

“C'est très positif d'avoir morcelé l'espace. Les élèves s'approprient finalement toute la cour, tous les nouveaux lieux alors qu'avant ils étaient tous agglutinés devant et sous le préau”



Collège Henri Morat, 8 arbres plantés



Collège Gaston Roupnel, 14 arbres plantés

Retour de la cheffe d'établissement
Collège Les Lentillères, Dijon

“De nombreux lieux se créent. C'est très bien d'avoir travaillé sur le terrain de sport, le foot (activité genrée) ne prend plus le dessus. Les élèves commencent à s'approprier les lisses bois en s'adossant contre.”



Collège Les Lentillères, 31 arbres plantés



DES COLLÈGES BIEN ENTRETIENUS ET ÉQUIPÉS

Plus qu'un lieu de travail, un véritable espace de vie : le Département réalise chaque année des travaux pour sécuriser, moderniser et améliorer les collèges.

DES COLLÈGES BIEN ÉQUIPÉS

Le Département consacre plus de **33,29 M€** pour le fonctionnement, l'équipement et l'investissement immobilier des collèges. C'est ainsi que peuvent être financés les travaux d'entretien des bâtiments, les fournitures, les équipements, les dépenses de viabilisation (énergies et eau), etc. Ces dotations peuvent intervenir sous forme de subventions à l'établissement ou d'acquisitions directes par la collectivité via la passation de marchés publics.

ÉTUDIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Dans le cadre de ses compétences, le Département s'occupe des 47 collèges publics de Côte-d'Or :

- **Modernisation des locaux et des équipements**, en les adaptant aux évolutions réglementaires, fonctionnelles, pédagogiques et démographiques ainsi qu'aux préoccupations d'économie et de développement durable. À ce titre, la généralisation des compteurs d'eau connectés dans les collèges a permis de réaliser près de 15 % d'économie sur les quantités consommées et des études de solarisation des toitures sont en cours.
- **Sécurisation des biens et des personnes** par la mise en sûreté et en sécurité des installations et des équipements techniques en concertation avec les équipes de l'Éducation nationale et les forces de l'ordre.
- **Accessibilité des bâtiments** aux personnes à mobilité réduite. En 2025-2026, les bâtiments des collèges Rameau et Marcelle Pardé de Dijon, Le Chapitre de Chenôve ainsi que ceux des établissements de Châtillon-sur-Seine, Semur-en-Auxois, Sombernon et Chevigny-Saint-Sauveur seront mis en accessibilité.

LES CHANTIERS MAJEURS

De nombreux travaux ont été achevés en 2024-2025 comme la réfection de la demi-pension du collège de Genlis, le changement des menuiseries du collège d'Arnay-le-Duc, la réfection de la toiture du collège de Pontailler-sur-Saône et la finalisation de la rénovation du pôle vie scolaire du collège d'Auxonne. Pour cette année scolaire, les grands travaux sont la réfection de la demi-pension du collège Marcel Aymé de Marsannay-la-Côte ainsi que celle du collège Claude Guyot d'Arnay-le-Duc. D'importants travaux de toiture seront également engagés sur les collèges Champ Lumière de Selongey et Albert Camus de Genlis.

CHIFFRES CLÉS

33,29 M€

7

160 M€

sont consacrés au fonctionnement, à l'équipement et à la modernisation des collèges publics et privés.

chantiers de mise en accessibilité seront lancés en 2026.

C'est le montant investi depuis 2020 par le Conseil Départemental pour les collèges.



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Depuis 2011, le Département fait du développement numérique éducatif l'un de ses enjeux principaux. Des équipements innovants sont ainsi mis à disposition des élèves et des enseignants afin de leur offrir les conditions matérielles d'enseignement optimales.

LE QUATRIÈME PLAN COLLÈGE NUMÉRIQUE (2022-2028)

Le Département s'engage en faveur du numérique éducatif autour de 4 priorités : **garantir l'accès à un environnement numérique performant** et solidaire, **contribuer au développement de l'enseignement de l'apprentissage avec le numérique**, mettre en place de nouvelles formes de gouvernance et **promouvoir une culture numérique partagée** et **favoriser le développement d'un numérique responsable** et souverain.

Les collèges de Côte-d'Or sont équipés d'outils numériques éducatifs modernes pour renforcer les apprentissages : écrans numériques interactifs, tablettes, casques de réalité virtuelle...

Certain collèges volontaires sont engagés dans des dispositifs de webradio et de studio média.

9

LES PARTENARIATS DU NUMÉRIQUE

Tout au long de l'année, le Département, le réseau CANOPE et l'Académie de Dijon travaillent de concert pour promouvoir et développer l'utilisation des ressources et des outils numériques dans les collèges publics du territoire. C'est grâce à ces dispositifs que les élèves peuvent **produire librement** différents types de documents (texte, photo, son, vidéo), **se former efficacement** et de manière plus autonome, et **s'informer aisément** avec le fonds documentaire du collège et Internet.



Créé pour les élèves, les parents et les enseignants, **Mycollège21** est un portail numérique qui permet de retrouver de nombreux contenus : actions et sorties menées par les collèges, bons plans du Département à partager en famille, etc.

Il permet également d'accéder à **l'Espace Numérique de Travail (ENT) ECLAT-BFC**, un outil collaboratif déployé dans tous les collèges publics du département qui offre un point d'accès unique à tous les services numériques : emploi du temps, espace de travail collaboratif...

CHIFFRES CLÉS

100 %

Tous les collèges de Côte-d'Or disposent d'un accès au Très Haut Débit.

76 %

C'est le pourcentage de collégiens satisfaits des équipements numériques des collèges.

87 %

C'est le pourcentage de collégiens sensibles à l'éducation aux médias et à l'Intelligence artificielle.



ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ

Le Département s'engage avec les collèges du territoire pour encourager l'éveil à la citoyenneté et l'ouverture d'esprit des jeunes élèves.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES (CDJ)

54 nouveaux Conseillers Départementaux Jeunes ont été élus par leurs pairs en novembre 2024. Élèves de 5^{ème} ou de 4^{ème}, ils siègent pour deux ans au sein de l'Assemblée Départementale des Jeunes et engagent des réflexions, prennent des décisions et réalisent des projets pour prendre en compte la voix des jeunes et améliorer leurs conditions de vie.

L'année dernière, ils se sont pleinement engagés dans la réussite de la Grande Enquête départementale. Cette année, **ils vont proposer 21 actions concrètes issues des résultats de la Grande Enquête**. En plus, ils vont travailler à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation contre les violences faites aux enfants et contre les violences dans les stades.

VIS MA VIE DE COLLÉGIEN

10

Le dispositif "vis ma vie de collégien" encourage les rencontres entre collégiens du monde rural et urbain à travers des échanges scolaires organisés dans toute la Côte-d'Or. Les élèves ont ainsi l'occasion de s'immerger dans l'univers de leurs camarades à travers des visites, des activités en pleine nature ou des découvertes de spécificités et de sites d'intérêt culturel, historique ou patrimonial qu'ils ne connaissent peut-être pas.

PROGRAMME JADE

Les Jeunes Ambassadeurs des Droits auprès des Enfants (JADE) sont des services civiques formés par la Défenseure des Droits pour promouvoir les droits fondamentaux énoncés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Ils **interviennent notamment auprès des classes de 6^{ème} pour informer, éduquer et développer l'esprit de citoyenneté**. 20 000 jeunes ont été sensibilisés au sujet depuis 10 ans.

Au 31 décembre 2025, l'ensemble des collèges publics de Côte-d'Or aura bénéficié d'au moins une intervention du dispositif.

LAURÉATS D'UNE MENTION « TRÈS BIEN » AU BREVET

Les élèves domiciliés en Côte-d'Or et ayant obtenu la mention « Très Bien » au Diplôme national du Brevet sont récompensés par le Département et invités à continuer leurs efforts grâce à une **bourse de 100 €**. Pour l'obtenir, la demande doit être faite sur la plateforme dématérialisée du Département avant le 31 octobre 2025. Les lauréats seront, en plus, invités à une grande soirée de célébration pour l'occasion.

CHIFFRES CLÉS

54

C'est le nombre de Conseillers Départementaux Jeunes soit 1 par collège.

66 %

des jeunes pensent qu'ils doivent contribuer aux décisions qui les concernent.

100 €

C'est le montant de la récompense versée aux lauréats de la mention « Très Bien » au brevet.



BON DANS SON ASSIETTE, BIEN DANS SON COLLÈGE

Repas équilibrés, respect des mesures d'hygiène et nutritionnelles, produits locaux de qualité, menus 100 % Côte-d'Or ou bio : cette année encore, le Département poursuit son engagement pour assurer un service de restauration scolaire de qualité à tous les collégiens.

MANGER BIEN, BIO ET LOCAL

Interrogés sur la restauration scolaire, la réponse des collégiens est sans appel : 70 % des jeunes souhaitent que la restauration scolaire soit soucieuse de l'origine des produits et désirent des produits locaux notamment de la marque Savoir-faire 100 % Côte-d'Or.

Engagées depuis plusieurs années dans cette démarche, les **cantines des collèges de Côte-d'Or proposent un menu 100 % Côte-d'Or une fois par semaine**. À terme, le Département se fixe l'objectif de proposer **également un menu 100 % bio une fois par semaine**.

UN TARIF UNIQUE DANS LES COLLÈGES PUBLICS

En Côte-d'Or, le tarif d'un repas dans les cantines est le même pour tous dans les collèges publics ! Ainsi, alors que le coût réel d'un repas est de 10,60 €, les familles payent 3,70 €, le même prix qu'en 2019. Cette mesure permet de soutenir toutes les familles, de limiter le gaspillage alimentaire et de mettre en place une véritable éducation aux goûts avec **des repas équilibrés et des produits de qualité**. Pour les collèges privés sous contrat d'association avec l'État, le Département attribue une aide de 0,74 € par repas.

L'ALIMENTATION, C'EST DU SÉRIEUX

Conformément à la loi « Egalim », le taux global d'approvisionnement en produits de qualité et durables pour l'ensemble des collèges producteurs de repas s'élève à 50,5 %.

Pour assurer la sécurité alimentaire, le Département de la Côte-d'Or en lien avec le Laboratoire Départemental accompagne les collèges à la mise en place des mesures nécessaires en matière de sécurité sanitaire des aliments (avec le Plan Maîtrise Sanitaire) et de composition nutritionnelle des repas (avec le Plan Départemental Nutrition Alimentation).

Enfin, depuis 2014, le gaspillage alimentaire dans les collèges a diminué de 51 % grâce à l'accompagnement du Département. Les économies réalisées au moyen des actions mises en place par les élèves et le personnel sont ensuite réinvesties pour améliorer le service de restauration.

CHIFFRES CLÉS

Près de 2 M

51 %

3,70 €

de repas servis dans les restaurants scolaires.

C'est la baisse du gaspillage alimentaire observée depuis 2014.

C'est le montant unique d'un repas équilibré et composé de bons produits.



LE SPORT : ÇA BOUGE DANS LES COLLÈGES !

Partenaire de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et sponsor de nombreux clubs professionnels côte-d'oriens, le Département favorise la pratique sportive dans les collèges. Il encourage également la transmission des valeurs véhiculées par le sport, telles que la tolérance, le respect et la persévérance.

POUR ÊTRE BIEN DANS SES BASKETS ET DANS SA TÊTE

Excellent vecteur de médiation sociale et d'éducation, le sport permet de développer et entretenir son corps, apaiser son esprit et renforcer la concentration et la confiance en soi. Ainsi, l'UNSS permet aux jeunes sportifs du département de pratiquer le sport de leur choix, en complément des animations et des compétitions sportives à travers tout le territoire, et s'est engagé à développer les complémentarités entre sport scolaire et sport fédéral.

12

DES RENDEZ-VOUS TOUTE L'ANNÉE

- **Faisons évoluer le regard sur le handicap à travers le handisport** : ce programme à destination de tous les élèves de 6^{ème}, en partenariat avec l'Éducation nationale, vise à faire découvrir aux jeunes plusieurs parasports comme par exemple le foot sourd, le rugby et le basket fauteuil. Le dispositif permet aux élèves de s'interroger et de travailler en classe sur la notion de handicap à travers la réalisation de productions audiovisuelles, numériques ou artistiques. Les meilleures productions sont mises à l'honneur par le Département.
- **Mets tes baskets** : le temps d'une demi-journée, les collégiens participent à des mini-stages dans un club de handball, de football ou de basket en Côte-d'Or. Au programme : des ateliers techniques encadrés par les équipes éducatives et des rencontres avec des joueurs professionnels.
- **Rencontre tes champions** : ce dispositif offre à des collégiens l'opportunité de passer un moment privilégié en compagnie de leurs champions un jour de match (séances photo et de dédicaces, accès au bord du terrain, visites des vestiaires pendant l'échauffement,...).
- **1 match, 1 collège** : les collégiens sont invités à assister gratuitement aux matchs à domicile des grands clubs sportifs de Côte-d'Or, tels que le DFCO (football), le DMH (handball), la JDA (Basket) et la JDA Dijon Handball (handball féminin).

CHIFFRES CLÉS

77 %

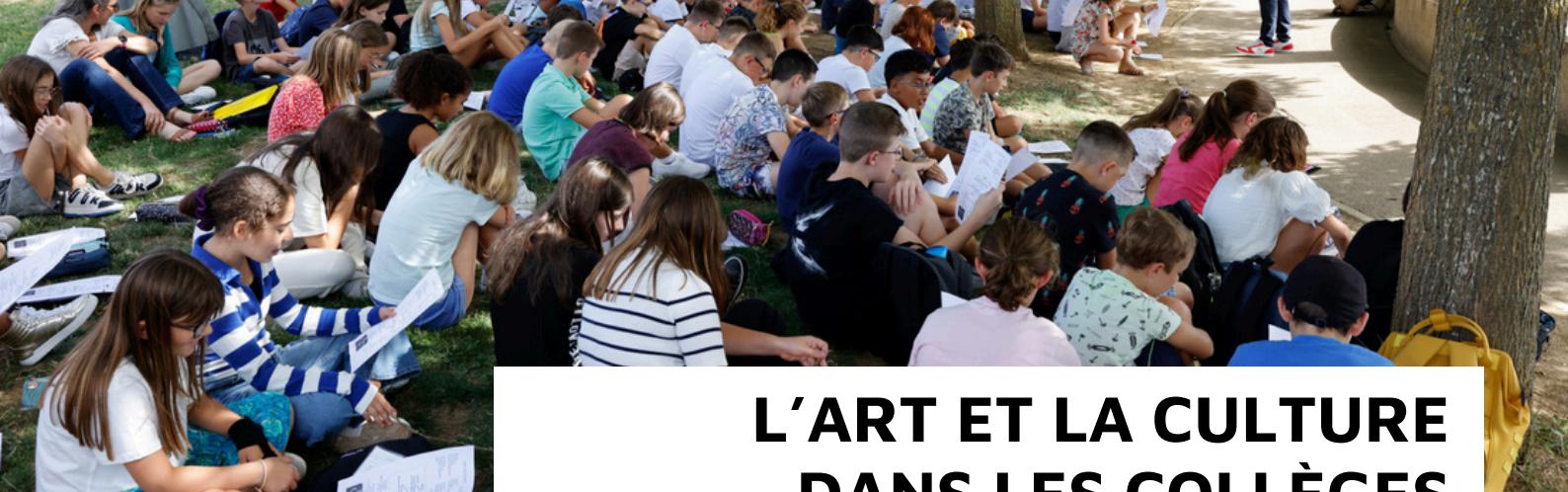
668

7 243

C'est le pourcentage de collégiens qui pratiquent une activité sportive et/ou culturelle.

élèves scolarisés en section sportive dans le département.

élèves licenciés au sein des 54 associations sportives des collèges.



L'ART ET LA CULTURE DANS LES COLLÈGES

Chaque année, le Département soutient les collèges dans leur démarche culturelle et artistique. Il met en œuvre des projets diversifiés et de qualité sur tout le territoire pour former les jeunes collégiens à devenir les adultes de demain.

LES PROJETS « GRAINES DE CULTURE »

Le Département permet aux collégiens, grâce aux projets « Graines de Culture », de **rencontrer des artistes, de découvrir leur travail, d'appréhender le processus de création** et de restituer cette collaboration grâce à des créations artistiques originales. Ce dispositif reconduit pour cette rentrée a permis, en 2025, à 710 collégiens d'expérimenter les pratiques artistiques.

L'ÉCOLE DES SPECTATEURS

Décliné à travers « Collège au cinéma » et « Collège au théâtre », ce programme permet aux collégiens de Côte-d'Or de bénéficier de parcours pédagogiques construits autour de la **rencontre avec des œuvres et ainsi se former en tant que spectateurs.**

COUP DE CONTES DANS LES COLLÈGES

Tous les ans, la Médiathèque Côte-d'Or organise le festival Coup de Contes. Incontournable dans le paysage culturel, ce festival est également tourné vers les collégiens avec **plusieurs représentations réalisées dans les établissements scolaires** dans le but de promouvoir le spectacle vivant et la tradition orale.

LES ATELIERS JEUNES

Les Ateliers Jeunes permettent de mener des actions pour aider les jeunes collégiens à se construire et se réaliser. Ainsi, des ateliers pratiques et participatifs sont mis en place par des structures spécialisées dans l'accompagnement de la jeunesse au sein des établissements.

13

CHIFFRES CLÉS

33

C'est le nombre de projets "Graines de Culture".

Près de 12 000

places de cinéma prises en charge par le Département pour une année de "Collège au cinéma".

70 000 €

de budget destiné aux "Ateliers Jeunes" qui interviennent également dans le domaine du sport.

ZOOM SUR LES RÉSULTATS DE LA GRANDE ENQUÊTE 2025

INTERNET ET SES USAGES

91 %
des élèves
interrogés
déclarent avoir
accès à internet



87 %
sont sensibles à l'éducation aux
médias et à l'intelligence artificielle



82 %
disent savoir identifier les
fausses informations des
vraies sur Internet



63 %
sont sensibles à la question
du harcèlement



60 %
sont sensibles au racisme
(sous toutes ses formes)

54 %
sont sensibles
aux enjeux du
handicap

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE

L'ÉDUCATION ET LE COLLÈGE

92 %

des élèves interrogés se sentent bien dans leur collège



80 %

déclarent être attachés à leur territoire

74 %

considèrent que la nature et la biodiversité sont bien préservées en Côte-d'Or



L'ÉDUCATION AUX GOÛTS

83 %

des collégiens interrogés mangent à la cantine



45 %

souhaitent davantage de sensibilisation et d'actions contre le gaspillage alimentaire

70 %

des collégiens sont soucieux de l'origine des produits et souhaitent des produits locaux



CULTURE, SPORTS, CADRE DE VIE



Les jeunes ont accès à la culture et aux sports et sont

77 %

à pratiquer une activité

1 collégien sur 2

pense que les sportifs et culturels du département sont suffisamment adaptés aux personnes en situation de handicap

LES RÉSULTATS

RETROUVEZ TOUS LES RÉSULTATS SUR
COTEDOR.FR





cotedor.fr



CONTACT PRESSE

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
23, BOULEVARD DE LA TRÉMOUILLE
21 000 DIJON
CABINET@COTEDOR.FR**